

publié par la

**Réagissez à ce texte**[Hyperlignes sur Blogger](#)**Incontournables !**[NOUVEAU! Le Petit guide Internet pour les auteurs et compositeurs](#)[Le Guide numérique des indépendants \(PDF\)](#)**Actualités**[Importante décision en Belgique dans le dossier des échanges P2P \(.pdf\)](#)

Source : SABAM

[Music Filesharing Proposal](#)

Source : Songwriters association of Canada

[Could \\$5 a month could save the music industry?](#)

Source: Thestar.com

[Making ISP Responsibility a Reality in 2008](#)

Source: IFPI

**Liens et partenaires**[Site Internet de la SPACQ](#)  
[Rédaction](#)  
[Hyperlignes sur Blogger](#)  
[FING](#)[Je m'abonne](#)

FONDATION  
**SOCAN**  
FOUNDATION

Conseil des arts  
et des lettres  
Québec

**Canada**

"La SPACQ reconnaît l'aide financière de la Fondation SOCAN, du gouvernement du Canada par l'entremise de Fonds de la musique du Canada, du ministère du Patrimoine canadien et du Conseil des arts et des lettres du Québec."

**Pour une coalition des ayants droit musicaux de l'Internet***Chers lecteurs assidus d'Hyperlignes,*

depuis un an la SPACQ publie ce billet sur l'environnement numérique afin de broser le portait des possibilités et des enjeux afférents à la musique sur l'internet. Je salue la riche contribution de Jean-Robert Bisailon qui signe cette chronique de veille technologique. L'initiative porte ses fruits en suscitant la discussion ainsi que de nouveaux questionnements de la part de nos membres. Ainsi est-il ressorti de notre dernière assemblée générale le souhait que la SPACQ fasse davantage connaître ses travaux, ses réflexions et ses positions sur les enjeux d'actualité. En réponse à cette demande, nous amorçons aujourd'hui la publication d'un « Hyperlignes-édito » qui paraîtra chaque mois en alternance avec la chronique de veille numérique de Jean-Robert Bisailon.

En mai 2007, avant de lancer sa proposition dans le débat public, la SAC (Songwriter's association of Canada) avait saisi la SPACQ d'un projet de licence globale visant à mettre en place un système de monétisation des échanges de fichiers sur l'internet. Avant d'entreprendre toute discussion sur le modèle-même, notre dialogue avec la SAC porta sur la nécessité de rallier l'ensemble des ayants droit concernés par la problématique, afin que TOUS cheminent vers la solution. De fait, le phénomène a l'effet de mettre les créateurs, les interprètes et les producteurs du même côté du problème : tous ont un droit à revendiquer sur l'échange de fichiers musicaux. Ainsi le discours de longue date des créateurs sur l'exercice des droits et sur les bienfaits de la gestion collective prend une nouvelle portée. À nos yeux, puisque la problématique touche tout un éventail d'ayants droit, le travail menant à la solution commande une démarche concertée.

À cette fin, la SPACQ s'est mise à l'œuvre de réunir les associations et sociétés (1)1 concernées par ces enjeux au Québec, dans un regroupement baptisé la CAMI (2)1 (Coalition des ayants droits musicaux pour l'Internet). Les constituantes ont convenu de partager l'information recueillie de part et d'autre sur l'ensemble de la problématique - mémoires, initiatives étrangères, propositions de modèles, jurisprudence, etc.), d'en cerner les grands principes et de débattre sur les façons d'ériger un nouveau cadre d'exercice des droits en cause.

Pour notre part, nous entretenons l'espoir qu'à l'issue de leurs travaux les partenaires ce groupe d'étude parviennent à formuler une solution commune et l'adressent d'une même voix au public, aux institutions, aux entreprises et à la classe politique. Aussi, afin de préserver l'impact d'un positionnement concerté et du discours stratégique qui l'appuiera, les parties ont convenu de garder confidentielle la teneur des discussions jusqu'au moment opportun. De plus, la collégialité du dialogue engagé à cette table laisse entrevoir d'autres chantiers de discussion sur des enjeux communs tels que les quotas (CRTC) ou la copie privée.

Voilà qui explique que la SPACQ n'ait pas ouvertement pris position sur les modèles qui défraient la manchette. Il se trouve évidemment des observateurs pour décrier, à juste titre il faut bien l'avouer, le retard accusé par l'ensemble de l'industrie musicale à l'égard des nouvelles pratiques des consommateurs. Or, il n'est pas dit que nous ne pourrions pas tourner ce retard à notre avantage. L'initiative française (Mission Olivennes), le jugement de la SABAM (Belgique) sur la responsabilité des fournisseurs d'accès internet (FAI, retenez bien cet acronyme!), les concepts de licences générales ou globales qui alimentent les débats, fournissent une riche matière aux discussions et entretiennent l'urgence d'agir.

Dans les faits, les lois sur les communications et sur le droit d'auteur étant fédérales, la coalition devra tôt ou tard s'élargir à l'ensemble des ayants-droits canadiens. Qui plus est, au vu de la nature extraterritoriale du phénomène et des ententes de réciprocité entre les sociétés de gestion à travers le monde, la solution canadienne, s'il en est une, devra être acceptable aux ayants droit hors frontières. Il est à souhaiter qu'à l'instar de la *Coalition pour la diversité culturelle* - qui a essaimé un principe ratifié à travers le monde jusqu'à ériger un nouvel instrument

international à l'UNESCO - nous ne doutions pas de notre capacité à innover et à formuler une solution probante à ce défi.

Notre réalité continentale (où prédomine le copyright) et notre penchant historique pour l'exercice du droit d'auteur (à la française) nous situent une nouvelle fois à la rencontre de deux mondes. Il est à souhaiter, comme l'évoquait Jean-Robert Bisailon dans son dernier billet, que «le choque des plaques» fasse surgir ici de nouveaux éléments de solution, voire de fusion d'intérêts et de visions historiquement disparates!

Mario Chenart

Président du conseil d'administration de la SPACQ

1(1) Associations professionnelles et sociétés de gestion collective: APEM, SOCAN, SODRAC, ADISQ, GMMQ, UDA/ARTISTI et SPACQ

1(2) Ravivant une coalition initiée par l'APEM il y a quelques années.

**Transmettre**✉ [SafeUnsubscribe®](#)

This email was sent to [noemie@multi-graf.com](mailto:noemie@multi-graf.com), by [jccere@spacq.qc.ca](mailto:jccere@spacq.qc.ca)  
[Update Profile/Email Address](#) | Instant removal with [SafeUnsubscribe™](#) | [Privacy Policy](#).

Email Marketing by

